

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Grégoire ROUILLER

Reconnais, ô chrétien, ta dignité

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1990, tome 86, p. 97-112

© Abbaye de Saint-Maurice 2014

Reconnais, ô chrétien, ta dignité

« Reconnais, ô chrétien, ta dignité... Souviens-toi de quelle tête et de quel corps tu es membre¹. » Chacun a lu ou entendu ces appels chaleureux que saint Léon adressait à une communauté de baptisés à l'occasion de la fête de Noël. Comme tous les martyrs, saint Maurice et ses Compagnons ont honoré une vocation semblable. Ils sont demeurés fidèles à la profession de foi de leur baptême. De ce fait, leur mort a confirmé l'épanouissement de leur sacerdoce de chrétiens². Deux communautés religieuses, les Chanoines de Saint-Maurice, près de leur tombeau, et la congrégation des Sœurs de Saint Maurice, fondée sur le lieu même de leur martyr, à Vérollez, ont accepté la mission de conserver vivante la mémoire de leur sacrifice.

Je pense qu'il est utile, en cette année jubilaire, de mettre en lumière ce que comporte, pour le bien du peuple de Dieu, une telle vocation. Je m'efforcerai de le faire en trois articles :

• Saint Maurice et ses Compagnons furent des chrétiens, soldats et laïcs. Ce qui nous invite d'abord à reprendre conscience, à partir de quelques textes du Nouveau Testament, **des richesses de notre vocation de baptisés**. Plongés dans le Christ, nous sommes tous appelés à la sainteté. Or, c'est bien leur pleine stature de baptisés que les martyrs ont atteinte « eux que l'imitation de la charité aussi bien que la similitude des souffrances a rendus si proches de notre Seigneur Jésus Christ mort pour tous les hommes »³.

¹ Saint Léon le Grand, *Sermons*, SC 22, Cerf, Paris, 1964, pp. 72-74.

² Signalons une excellente étude : R. Jacob, *Le martyre, épanouissement du sacerdoce des chrétiens, dans la littérature patristique jusqu'en 258*, *Mélanges de science religieuse* 24 (1967) 57-83 ; 153-172 ; 177-209.

³ Saint Léon, *Sermons*, t. IV, SC 200, n. 72, Paris, 1973.

- Après avoir compris que les religieux ne constituent pas une catégorie de superchrétiens, puisque tout baptisé est appelé à « être parfait comme le Père est parfait », nous pourrions alors nous poser la question : **quelle mission précise est-elle confiée aux Religieuses et Religieux** dans la communauté universelle des enfants de Dieu, en particulier dans l'Eglise visible du Christ ?
- Dans un troisième article, je m'efforcerais de mettre en lumière la coloration que prend **la vie religieuse** quand elle est vécue (à l'Abbaye, à la Pelouse, au Sikkim ou à Madagascar) **en mémoire des martyrs**.

I. Baptême et sainteté

« Le jour de notre baptême nous avons reçu le plus grand don que Dieu puisse accorder à un homme ou à une femme. Aucun autre honneur, aucune autre distinction ne peut égaler cette valeur. Car nous avons été libérés du péché et incorporés au Christ Jésus, à son Corps, l'Eglise. Ce jour-là et chaque jour qui a suivi, nous avons été choisis pour " vivre dans l'amour en sa présence " »⁴. Jean-Paul II a développé la même idée, lors de son premier voyage en France. Au Bourget, il déclarait : « Baptiser veut dire " plonger ", et le nom signifie la réalité même qu'il exprime. Baptiser au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit veut dire plonger l'homme dans cette Réalité même que nous exprimons par le nom de Père, Fils et Saint Esprit, la Réalité qu'est Dieu dans sa divinité : la Réalité tout à fait insondable, qui n'est complètement reconnaissable et compréhensible qu'à elle-même. Et en même temps, le baptême plonge l'homme dans cette Réalité qui, comme Père, Fils et Esprit Saint, s'est ouverte à l'homme »⁵.

Baptiser : une mission reçue du Seigneur

Le premier texte qu'il importe de méditer est celui qui termine l'évangile de saint Matthieu. Relisons-le dans une traduction littérale :

⁴ Jean-Paul II, *Aux religieuses*, à Washington, le 7 octobre 1979.

⁵ Jean-Paul II, Au Bourget, le 1^{er} juin 1980.

*« Les Onze disciples s'en allèrent en Galilée, à la montagne où Jésus leur avait ordonné, et, l'ayant vu, ils se prosternèrent, eux qui avaient hésité. Et s'approchant, Jésus leur parla, disant : " Tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre. Donc, étant allés, faites disciples toutes les nations, les **baptisant** au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, leur enseignant à garder tout ce que je vous ai commandé. Et voici, moi, je suis avec vous, tous les jours, jusqu'à la fin du monde. " »*
(Mt 28, 16-20)

Ce passage atteste que dès l'époque de la rédaction des évangiles, les chrétiens avaient pleinement conscience d'avoir reçu du Seigneur lui-même la consigne de baptiser **toutes les nations**. Cet ordre nous est transmis dans ces versets si riches d'enseignement. Sachons nous arrêter sur les points saillants de ce texte :

- Tout d'abord sur le **lieu**: une montagne. Les disciples, c'est-à-dire le noyau germinal et responsable de la communauté ecclésiale, reçoivent ce mandat de baptiser « sur la montagne » désignée par le Seigneur (on pense à un nouveau Sinaï). C'est un lieu choisi par Jésus et que saint Matthieu considère comme un cadre traditionnel de **révélation**⁶ et d'enseignement. Ainsi notre attention est mise en éveil par cette localisation solennelle. Une parole importante va être prononcée.
- Ensuite sur la **personne** qui communique cet ordre. La mission émane en effet directement du **Ressuscité**, désormais établi dans la plénitude de son **autorité** (« tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre »). Cette autorité de Jésus avait déjà frappé les foules durant son ministère. Elle s'affirme ici, souveraine, comme don du Père au bénéfice du rassemblement du peuple de Dieu.
- Enfin le **contenu** de l'ordre. Il ne concerne pas en premier lieu l'acte du baptême. Ce qui importe est « **de faire disciples toutes les nations** ». L'expression est suggestive. Elle ne laisse aucune échappatoire : la mission confiée est bien universelle. Elle demeure confiée à l'Eglise de tous les temps. De plus le terme de « disciple » n'a rien de vague. Est disciple, selon l'évangile de saint Matthieu, celui qui reçoit l'enseignement de Jésus et

⁶ *Le Sermon sur la Montagne* (Mt 5-7) et la scène de *La Transfiguration* (Mt 17) en sont des preuves convaincantes.

s'engage à en faire la norme concrète de sa vie (« garder tout ce que je vous ai commandé »). Ainsi ce premier texte nous le donne à entendre clairement : le baptême n'a rien d'un rite magique. Il se reçoit dans une communauté ou famille qui a entendu préalablement la parole de l'évangile et qui, tout au long des jours de son existence chrétienne, veut la vivre dans la foi⁷.

• Il reste à souligner la présence capitale de la **formule trinitaire**. Le P. Bonsirven l'a fort bien commentée : « Ici est ajoutée la prescription " au nom... ". C'est une formule juive, signifiant une direction d'intention et aussi une dépendance, cherchée et acceptée : ainsi on agit " au nom du ciel ", uniquement en vue de Dieu, pour l'honorer, ce qui implique l'adhésion à sa volonté. Ici la formule signifie, non pas qu'on prononce les noms des trois personnes divines — ce qui est pratiqué —, mais qu'on veut communier à Dieu, tel que nous le révèle l'enseignement de Jésus, Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit ; c'est la première fois que l'expression apparaît dans le Nouveau Testament ; nous avons vu cependant que le message de Jésus préparait et contenait cette révélation, **qui présente en raccourci tout le mystère chrétien**, œuvre des trois personnes ; ainsi la formule baptismale est une profession de foi, une adhésion à la prédication du Christ »⁸. On ne saurait assez souligner l'importance d'une telle formule. C'est ainsi que l'évangile de Jean peut nous présenter le croyant comme un être visité par Dieu, mieux que cela, comme un être **en qui** Dieu établit sa demeure trinitaire (cf. Jn 14, 23). La même théologie de présence et d'union à Dieu a nourri de façon bouleversante une mystique comme Elisabeth de la Trinité. N'a-t-elle pas compris, comme laïque, déjà bien avant son entrée au Carmel, que la présence offerte, adorée et aimée de la Trinité lui ouvrait sans retard le ciel, en dépit des ténèbres de la foi ?

A la fin de l'évangile de Marc (16, 15-16), en une formule probablement développée par la première génération chrétienne, retentit le même ordre de baptiser. Les rapprochements entre ces versets et ceux de Matthieu que nous venons de citer sont nombreux. Ainsi, selon les deux évangiles, la mission doit être universelle (« Allez par le monde entier »). Elle consiste d'abord à « proclamer l'évangile⁹ », ce qui souligne ici encore la priorité

⁷ Un tel enseignement nous place aujourd'hui devant une grave question : faut-il baptiser un enfant ou un adulte quand on a la conviction que le sacrement ne sera suivi d'aucune éducation ni pratique chrétienne ?

⁸ J. Bonsirven, *Le Règne de Dieu*, Paris, 1957, pp. 181-182.

⁹ Ce qui correspond bien à la formule de Matthieu : « Faites des disciples ».

accordée à l'annonce de la Parole. Une telle proclamation entendue et acceptée dans la foi doit normalement conduire au **baptême** ; foi et baptême ouvrant à quiconque la voie du salut.

L'Esprit pousse les apôtres à se faire rapidement les témoins d'une telle mission. Ecoutons-les.

Pierre se fait l'apôtre du baptême

Chaque génération de croyants a lu et relu le livre des Actes des Apôtres. Non par curiosité stérile, mais pour y entendre sa propre histoire, son idéal de vie et d'action. Or, à l'intérieur de ce livre, le récit de l'événement de Pentecôte avec le discours de Pierre qui le justifie tiennent une place de choix. Animé par l'Esprit qui vient de se manifester, l'apôtre peut rendre témoignage à la plénitude du mystère pascal. Il affirme que les antiques promesses ont été tenues puisque l'Esprit est donné. La communauté qui se réclame du Christ peut désormais faire ses premiers pas dans la joie et la concorde. Or c'est précisément dans le cadre de la Pentecôte, après le grand discours de Pierre, que nous lisons le passage suivant :

*« Le cœur bouleversé d'entendre ces paroles, ils demandèrent à Pierre et aux autres Apôtres : " Que ferons-nous, frères ? " Pierre leur répondit : " Convertissez-vous, et que chacun de vous reçoive le **baptême** au nom de Jésus Christ, pour le pardon de ses péchés et vous recevrez le don du Saint-Esprit. " »*

Un tel texte demanderait un long commentaire¹⁰. Ici, je voudrais surtout vous rendre sensibles à la lumineuse cohérence de ces conseils :

- Tout d'abord il ne faut pas se lasser de le souligner : la proclamation de la **Parole** a précédé l'invitation au baptême. L'Esprit a déjà suscité la foi dans le cœur des auditeurs de Pierre. Le baptême se présente donc bien, dès ce texte fort ancien, comme le sacrement de la foi. Un rite liturgique qui met le sceau de Dieu sur la foi que sa grâce a préalablement fait naître dans le cœur des invités au salut¹¹.

¹⁰ Je me permets de signaler que l'Association Biblique Catholique de Suisse romande a consacré un cours par correspondance au baptême. Ceux qui voudraient davantage de renseignements les trouveront dans les pages de ce cours.

¹¹ A nouveau la question se pose : avant de concéder le baptême, les responsables de nos communautés chrétiennes s'assurent-ils toujours que la Parole de l'initiation chrétienne ait été entendue et acceptée ?

- L'accueil de la Parole pousse les auditeurs à la **conversion**. Saint Luc attache une grande importance à cette notion de « **conversion** ». Selon lui, elle est toujours le fait d'une admirable rencontre entre Dieu et l'homme, plus précisément entre un Dieu qui aime, se donne et appelle et un homme qui croit, répond librement et s'engage.

- Cet engagement, le croyant est invité à le sceller « **au nom de Jésus Christ** ». Un nom qui est au-dessus de tout nom (cf. Ph 2, 9-11), que saint Pierre invoquera sur le paralytique de la Belle Porte (cf. Ac 3, 6), le seul par lequel nous puissions être sauvés (cf. Ac 4, 12). Être baptisé « au Nom de Jésus Christ »¹² signifie d'abord que toute la puissance du Crucifié est à l'œuvre dans le sacrement mais aussi que le baptisé est appelé à entrer dans la sphère personnelle de vie, d'appartenance et d'amour du Seigneur Jésus. Saint Paul précisera ce que cela implique de nouveauté et de profondeur.

- De manière fort condensée, saint Pierre indique ensuite ce que le baptême apporte à celui qui le reçoit comme un sceau sur sa conversion et sa foi. Il évoque d'abord la suppression de tout ce qui est négatif, de tout ce qui est apparenté au **péché**. Avant son baptême, un homme appartient à la génération d'Adam, à celle qui s'est placée en état de rupture d'alliance avec son Dieu. Par le baptême, le croyant est arraché à cette **sphère de péché**. Il peut, en Jésus Christ, avoir accès auprès du Père et mener en sa présence une vie sainte. Cela est possible, puisque le baptisé reçoit le don par excellence, **l'Esprit** de sainteté. Jean-Baptiste avait promis qu'après lui viendrait un Messie qui baptiserait dans l'Esprit Saint. Or, pour chaque chrétien, le baptême marque l'accomplissement de cette promesse. Tout baptisé bénéficie de l'effusion de l'Esprit.

- Cette réponse de Pierre nous livre donc déjà un portrait fort suggestif du chrétien. Celui d'un enfant de Dieu qui a entendu et accueilli la Parole de grâce, que la conversion a conduit à demander le baptême, afin de rompre toute attache avec Satan et le péché et de s'ouvrir à l'Esprit et à l'amour.

Les éléments capitaux d'une doctrine du baptême sont ainsi livrés par ce texte. Ce fut la tâche des premiers grands théologiens de l'Eglise (saint Jean, saint Paul, saint Pierre) de les approfondir. Parcourons les étapes principales de leur enseignement.

¹² Ce qui n'exclut nullement la formule trinitaire dans le rite baptismal.

Selon Jean, Jésus nous invite à renaître

Par le baptême, le croyant est introduit dans un réseau de relations si riche, sa communion avec Dieu et avec ses frères devient si intense que, pour l'exprimer, une foule de notions complémentaires ont été nécessaires. Nous allons du reste constater que Jean, Paul ou Pierre utilisent un ensemble impressionnant d'images et d'expressions convergentes pour évoquer la profondeur de notre condition de baptisés.

Commençons par **Jean**. Pour cela, je vous invite à relire attentivement le chapitre 3 de son évangile. Si vous le faites, une première constatation s'imposera à vous : Jean n'a pas voulu donner, dans ce texte, un enseignement exclusif sur le baptême. Les versets qui évoquent ce sacrement font partie d'un entretien entre Jésus et le pharisien Nicodème dans lequel il est d'abord question de la révélation de Dieu, de la venue du Messie et des signes que Jésus opère.

Soyons d'abord attentifs à l'ordonnance du chapitre. Nicodème, un pharisien de renom et un homme, semble-t-il, de bonne foi, a été impressionné par les signes accomplis par Jésus. Il tient pour certain, comme tout juif croyant, que là où se manifestent des effets de vie, par exemple des guérisons, Dieu et sa puissance sont à l'œuvre. Aussi déclare-t-il : « Personne ne peut opérer les signes que tu fais si Dieu n'est pas avec lui. »

A cause peut-être de ce climat favorable, Jésus n'hésite pas à inviter Nicodème à monter plus haut. Et à quelle hauteur ! « En vérité, en vérité, je te le dis : à moins de naître de nouveau (ou d'en-haut) nul ne peut voir le Royaume de Dieu. » Ce pharisien convaincu est invité à reconnaître que le Royaume de Dieu (ce qui est le bien suprême visé par tout juif croyant, ce que nous nommerions le ciel ou la béatitude) ne saurait être une conquête de l'homme livré à lui-même. Pour y entrer il doit accepter l'idée d'une transformation radicale, comparable à une **seconde naissance**. Un renouvellement dont l'origine ne peut être que céleste.

Mesurons ce que l'affirmation de Jésus a de massif. Volontairement énigmatique, elle provoque d'ailleurs une objection immédiate de Nicodème. Or souvenons-nous qu'il est de bonne guerre, dans tout débat, lorsque l'opinion du partenaire nous apparaît comme ambiguë et peut-être inacceptable, de feindre de l'entendre à la lettre, dans un sens qui la rende ridicule ou même absurde. L'autre est alors sommé de s'expliquer. C'est ainsi qu'agit Nicodème, quand il déclare : « Comment un homme pourrait-il naître s'il est vieux ? Pourrait-il entrer une seconde fois dans le sein de sa mère et naître ? »

Jésus n'entre pas dans le jeu de Nicodème. Il n'apporte aucune réponse directe à son objection. Sans lui concéder la moindre facilité, il reprend son enseignement et en accentue l'exigence. Si vous comparez les deux déclarations de Jésus (vv. 3 et 5), vous constaterez que sa seconde répartition ne précise qu'une expression. Il avait déclaré qu'il fallait naître « de nouveau » (ou « d'en-haut »). Il déclare maintenant qu'il faut naître « **d'eau et d'Esprit** ». La formule, livrée par saint Jean, au moins 50 ans après la résurrection de Jésus, révèle une grande maturité théologique. On peut admettre, pour ce qui concerne la naissance et l'évolution d'une telle expression, l'opinion du P. de la Potterie : « L'explication la plus obvie, écrit-il, c'est que dans la catéchèse johannique plus ancienne, il était uniquement question de la régénération par l'Esprit : cela devait d'ailleurs refléter essentiellement ce que Jésus, précédemment, avait dit à Nicodème. Plus tard, le Christ allait promulguer lui-même la nécessité du baptême chrétien ; et c'est à partir de cet enseignement postérieur du Maître et de la pratique de l'Eglise primitive que Jean, en composant son évangile, aura bloqué dans ce discours le thème primitif de la naissance " de l'Esprit ", et le thème postérieur, celui de la nouvelle naissance " de l'eau " »¹³.

A plusieurs reprises, Jésus avait déclaré qu'il fallait devenir « comme les petits enfants » pour entrer dans le Royaume de Dieu (cf. Mt 18, 3 ; Mc 10, 15 ; Lc 18, 17). Ici, saint Jean va plus loin : il affirme qu'il s'agit de « renaître ». Or le baptême est présenté comme le lieu de cette **nouvelle naissance**. Un baptême d'eau, comme rite sacramentel précis, mais qui n'est pas dissocié de la présence de l'Esprit qui a conduit le croyant, par le don de la foi, jusqu'au sacrement et qui, tout au long de son existence, l'animera et lui permettra de dire « Abba », Père. La première épître de Jean pourra ensuite évoquer ceux qui sont « **nés de Dieu** ». Elle affirmera même que « quiconque est né de Dieu ne commet plus le péché, parce que sa semence demeure en lui ; et il ne peut plus pécher parce qu'il est né de Dieu ». (1 Jn 3, 9)

Pour Pierre : un Dieu qui « réengendre »

Avec la première épître de Pierre, nous ne sommes pas éloignés de cette idée de naissance. Il s'agit d'un écrit adressé, vraisemblablement, à de petites communautés dispersées en milieu païen. L'auteur veut soutenir la foi

¹³ I. De la Potterie, *Naître de l'eau et naître de l'Esprit*. Le texte baptismal de Jn 3, 5, dans *La vie selon l'Esprit*, Cerf, Paris 1965, pp. 31-63. Notre citation p. 51.

de ses frères, les inciter à la douceur et à la joie. A deux reprises, il utilise une expression étonnante. Il présente le baptisé comme quelqu'un qui a été « **ré-engendré** » par Dieu lui-même. Écoutons-le :

« Béni soit Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus Christ : dans sa grande miséricorde, il nous a " ré-engendrés " pour une espérance vivante, par la résurrection de Jésus Christ d'entre les morts » (1 P 1, 3). Et encore :

« Aimez-vous les uns les autres d'un cœur pur, avec constance, vous qui avez été " ré-engendrés " par une semence non pas corruptible mais incorruptible, par la parole de Dieu vivante et permanente. » (1 P 1, 22-23)

L'idée de nouvelle naissance était connue. Nous l'avons rencontrée en Jean. J'aurais pu citer également Jacques (1, 17-18) ou Tite (3, 5). Mais il faut le souligner : aucun autre texte ne parle, comme ici, de « **ré-engendrement** ». Placé dans un contexte baptismal, le verbe est à la fois admirablement réaliste mais aussi profondément théologique. Il évoque la notion de « semence humaine » (v. 23) et fait allusion à l'acte du père qui engendre. Pour accompagner cette évocation si réaliste et audacieuse, et afin qu'on ne s'y méprenne pas, l'auteur multiplie les précisions théologiques :

- Cette merveille de notre « ré-engendrement » est objet de **bénédition**. Dès le début de la phrase l'auteur sent le besoin de faire remonter vers Dieu en louange le don incomparable qu'il nous a fait¹⁴.
- De plus, il évoque la source bienveillante d'un tel don. C'est à la « **miséricorde abondante** » de Dieu que nous le devons. Cette bienveillance à notre égard que Dieu manifeste chaque jour de notre vie et qui chaque jour devrait faire jaillir de nos cœurs la louange.
- Ici l'auteur, et cela me paraît fort important, met aussi en relation notre transformation profonde avec la **résurrection** de Jésus¹⁵, évitant ainsi toute interprétation doloriste du mystère pascal.

¹⁴ Des textes pauliniens comme 2 Co 1, 3 s. ou Ep 1, 3 ss. nous montrent clairement l'importance du thème de la bénédiction.

¹⁵ Depuis bien des années déjà, le P. S. Lyonnet avait souligné ce rapprochement : S. Lyonnet, *La valeur sotériologique de la résurrection du Christ selon saint Paul*, dans *Christus Victor mortis*, Roma, 1958, pp. 95-118.

Le P. Vanhoye écrit : « Dans la résurrection de Jésus, c'est nous qui sommes concernés. Par lui-même le Fils de Dieu n'a pas besoin de résurrection ; c'est l'homme qui avait besoin d'être renouvelé et de devenir enfant de Dieu. Cette **transformation totale** s'est effectuée dans le mystère de la passion et de la résurrection de Jésus. En ressuscitant son Fils, c'est à nous que le Père de Jésus Christ a donné une nouvelle naissance »¹⁶.

- L'auteur affirme enfin (v. 23) que notre transformation est due à l'efficacité de « la **Parole** de Dieu vivante et permanente ». C'est dire que le baptême ne se comprend que dans une atmosphère de Parole écoutée et acceptée, de foi authentique. Une adhésion qui doit conduire à la délicatesse d'une vie fraternelle, comme le souligne la seconde citation (cf. 1 P 1, 23). Ainsi il est remarquable que ces textes soulignent les deux dimensions essentielles de la vie du baptisé : la dimension d'adoration verticale (par le thème de la bénédiction) et la dimension communautaire horizontale (par celui de la dilection fraternelle).

Ainsi, conformément à l'enseignement de saint Jean, l'auteur de la Première lettre de Pierre affirme clairement qu'un **commencement radical d'existence** se situe au jour de notre baptême. Avant de parler de « nouvelle naissance » on peut parler de « ré-engendrement ». Saint Paul ne va pas les contredire...

«Tous vous n'êtes qu'un en Jésus Christ», nous dit saint Paul

Saint Paul a une compréhension très profonde du baptême. Comme il en parle souvent et sous des aspects variés, il n'est pas facile d'en donner une vue synthétique. Je vous invite à lire attentivement les textes que je vais citer, en vous efforçant toujours de les replacer dans leur contexte.

1 Co 1, 17-20. L'environnement de ce texte n'est guère serein (1 Co 1, 10-17). La communauté de Corinthe se divise en minuscules factions rivales, chacune ayant tendance à exalter son chef. Ces dangers mortels d'éclatement de la communauté donnent à Paul l'occasion de transmettre des éléments capitaux de doctrine. Enumérons-les rapidement :

¹⁶ A. Vanhoye, *Pierre au carrefour des théologies du Nouveau Testament*, dans *Etudes sur la première lettre de Pierre*, LD 102, Cerf, Paris, 1980, pp. 97-128. La citation est à la p. 120.

- La foi chrétienne ne saurait se confondre avec une idéologie quelconque défendue ou enseignée par un maître, fût-il prestigieux. Il n'y a qu'un Seigneur, le Christ Jésus.
- La « communion » du chrétien est avec Jésus (1, 9) et cela par un don du Père. Un Christ qui ne saurait être divisé.
- Par conséquent, il n'est pas possible d'attacher une importance personnelle au ministre du baptême. Il ne doit en aucune manière porter ombrage au Christ. Augustin le dira fermement : « Pierre baptise, Judas baptise ; c'est le **Christ** qui baptise ».

Retenons donc de ce premier texte que le baptême arrache le croyant à toute allégeance autre qu'à celle du Christ. Il interdit tout culte de la personnalité. De plus il rend intolérable la division entre chrétiens.

Ga 3, 26-28. *«Car tous, vous êtes, par la foi, fils de Dieu en Jésus Christ. Oui, vous tous qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ. Il n'y a plus ni Juif ni Grec; il n'y a plus ni esclave ni homme libre; il n'y a plus l'homme et la femme; car tous vous êtes "un" en Jésus Christ.»*

Ici encore, ce n'est pas d'abord la doctrine du baptême qui occupe la pensée de Paul, mais son souci de démontrer qu'on ne devient pas justes par les œuvres accomplies en obéissance méticuleuse à la Loi mais bien par la **foi** en Jésus Christ. Seulement, on le devine déjà par la disposition littéraire du texte, croire en Jésus conduit inmanquablement au baptême. N'ayant pas la possibilité ici d'analyser l'ensemble des versets, je voudrais au moins insister sur deux points :

- Sur la force de l'expression « **revêtir le Christ** ». Le verbe grec que nous traduisons par « revêtir » conserve son sens premier d'« entrer dans », de « s'immerger dans ». On l'utilise, par exemple, pour parler du soleil qui plonge dans la mer¹⁷. Ainsi « baptiser-plonger » et « revêtir » peuvent prendre des sens très voisins l'un de l'autre (lire, par exemple, des textes comme Rm 13, 14 ; Col 3, 9-10 ; Ep 4, 24). Le baptême nous fait mourir à un statut antérieur, il nous fait ressusciter à une existence nouvelle, celle de l'« homme nouveau ». La notion de « Corps » n'est pas encore utilisée. Elle est cependant bien proche.

¹⁷ Notre texte est bien étudié par E. Haulotte, *Symbolique du vêtement selon la Bible*, Aubier, Paris, 1966. Sur notre texte pp. 210-233.

• Le verset 28 est empreint d'un certain lyrisme. Si le baptisé est « enseveli » dans le Christ comme le soleil qui se couche dans la mer, on comprend que saint Paul voie avec joie fondre nos anciennes identités et les séparations dérisoires qui isolent trop souvent les enfants de Dieu. Certes pour un observateur extérieur, les différences de peuple (Juifs ou Grecs), de condition sociale (esclavage ou liberté civile) ou de sexe (homme ou femme) demeurent après comme avant le baptême. Aux yeux de Paul, elles perdent tout relief, tant le fait d'être « un » dans le Christ prime sur tout le reste¹⁸. Nos communautés chrétiennes, religieuses ou familiales, auront toujours de la peine à vivre concrètement ce « nivellement » que provoque la communion baptismale avec le Christ¹⁹. Bien du chemin reste à parcourir dans ce sens.

1 Co 12, 12-13. L'affirmation de Paul est condensée : « *De même que le corps est un, tout en ayant plusieurs membres, et que tous les membres du corps, en dépit de leur pluralité, ne forment qu'un seul corps, ainsi le Christ...* ». Avec le P. Lyonnet, il est possible d'explicitier la phrase : « Ainsi le Christ est un, tout en ayant plusieurs membres, et tous les membres du Christ, en dépit de leur pluralité, ne forment qu'un seul Christ ». Saint Paul a certainement emprunté à l'hellénisme cet apologue du corps. Dans les villes grecques ou romaines on l'utilisait volontiers pour affirmer la solidarité des classes sociales, des membres d'une société ou d'une armée, etc. Ici la pensée de Paul est bien proche de celle qu'il avait exprimée en Ga 3. Ce « Corps » du Christ ne doit pas être conçu de manière vague, comme un « fluide » dans lequel nous existerions. Il s'agit bien du Christ personnel, mort et ressuscité, mais en tant qu'il s'unit les chrétiens comme des membres vivants. L'unité d'un corps humain et la cohésion de ses membres font comprendre, par analogie, l'unité des chrétiens en Jésus et leur communion réciproque. Vivre, pour un chrétien, c'est être en Christ, c'est être membre vivant du Christ. Saint Paul l'avait déjà affirmé en 6, 15 : « Ne savez-vous pas que vos corps sont les membres du Christ ? »

Il lui restait encore à faire un pas décisif : montrer à quel point l'Esprit est lié au baptême. « *Aussi bien est-ce en un seul Esprit que nous avons été baptisés, pour ne former qu'un seul corps, Juifs ou Grecs, esclaves ou hommes libres, et c'est d'un seul Esprit que tous nous avons été abreuvés.* »

¹⁸ Ne se rapprocherait-on pas de ce que saint Ignace nomme « indifférence » ?

¹⁹ Notons bien que saint Paul ne veut pas supprimer toute autorité ou hiérarchie. Elles se situent cependant ailleurs, dans l'axe du service.

Nous savons que l'Esprit de Dieu représente sa fécondité bienveillante, son dynamisme créateur, sa puissance de sanctification. Il est donc normal qu'il soit à l'œuvre dans le baptême, sacrement de notre incorporation à Jésus Christ. En conséquence, saint Paul dira aux Corinthiens : « Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint Esprit qui est en vous et qui vous vient de Dieu ? » (1 Co 6, 19)

Rm 6, 1-14. S'il ne fallait retenir qu'un texte baptismal de saint Paul, c'est celui-ci qu'il faudrait conserver. Il commence par une objection, peut-être provoquée par une mauvaise compréhension de l'enseignement de Paul sur la liberté chrétienne : « Nous faut-il demeurer dans le péché, afin que la grâce abonde ? » La réponse à cette simple question conduit l'apôtre à nous livrer un texte d'une densité incomparable que P. E. Langevin résume ainsi : « Il s'agit de toute évidence d'un exposé baptismal. Le baptême s'y présente comme un moyen opérant la justice première qui libère l'homme de l'esclavage du péché, afin de lui infuser une vie nouvelle. Du don de cette vie nouvelle bénéficie le chrétien en répétant une démarche historique du Christ : de même que le Christ conquiert par sa mort sur la croix une nouvelle vie de ressuscité, ainsi le chrétien connaît dans le baptême une semblable expérience qui, d'une vie au péché que nous pourrions décrire aussi comme une " mort aux yeux de Dieu ", le conduit vers la vie pour Dieu »²⁰. Ici encore, je ne puis pas songer à analyser en détail une telle page. De cette hymne à la dignité du baptisé, je mettrai en lumière les points qui me paraissent essentiels :

- A travers tout le texte il est question du couple « **mort-vie** ». Le péché conduit à la mort et c'est bien à cette sphère que nous appartenions avant notre baptême. Le sacrement nous a fait passer de la mort à la vie. Il a inauguré pour nous une marche « en nouveauté de vie » (v. 4). Selon la portée du terme grec utilisé, saint Paul affirme que notre existence est, après le baptême, **qualitativement neuve**. Le péché ne saurait désormais convenir à notre être nouveau.
- Ce passage à la nouveauté et à la liberté, nous l'accomplissons parce que « baptisés en Christ Jésus, c'est dans sa **mort** que nous avons été baptisés » (v. 3). Saint Paul ne vise pas ici le baptême par immersion (qui sera pratiqué

²⁰ P. E. Langevin, *Le baptême dans la Mort-Résurrection*. Exégèse de Rm 6,1-5, Science et Esprit 17(1965)29-65.

bien plus tard dans l'Eglise), mais la rencontre, par le baptême, avec un Jésus bien concret, celui qui a accepté la mort pour nous et qui est maintenant ressuscité. Il songe à une communion intense à la destinée de ce Sauveur qu'il aime.

- Pour exprimer la profondeur de cette union avec Jésus Christ, saint Paul affectionne la préposition « avec ». Il affirme que nous mourons avec lui, que nous sommes ensevelis avec lui, que nous souffrons, héritons, ressuscitons avec lui, etc. Ici de même, il enseigne que si nous sommes associés à sa mort, c'est pour l'être également à sa résurrection (v. 5).

- Que devenons-nous par le baptême ? Il me semble que pour le dire, Paul fait l'expérience des limites de ce que le langage peut exprimer de façon directe. Mais quand on ne peut pas exprimer sa pensée par des mots clairs, il est toujours possible d'utiliser une **image**. C'est ce que fait Paul quand il affirme que nous sommes devenus « **une seule plante en croissance** avec le Christ ²¹ » (v. 5). Il utilise alors un terme connu en agriculture et qui ne désigne pas tellement la greffe, comme on l'a souvent affirmé, mais « une croissance de végétation telle que deux organismes se confondent et finissent par n'en former qu'un seul » (Reuss). Le Christ vit en nous, nous vivons dans le Christ. Le chrétien ? un autre Christ, une « humanité de surcroît » offerte par le Christ, offerte au Christ.

- Dès lors, pour Paul, la conclusion s'impose. Si nous avons quitté l'empire du péché et de la mort, ce n'est pas pour y revenir. Notre vie chrétienne doit être en harmonie avec l'homme nouveau que nous avons revêtu. « Car le péché n'aura plus d'empire sur vous, puisque vous n'êtes plus sous la loi, mais sous la grâce. » (v. 14)

Col 2, 9-13 et Ep 1, 13; 4, 30. De ces textes qui appartiennent aux épîtres dites de la captivité, je ne retiendrai que deux éléments nouveaux.

D'abord celui de la « **circoncision** » : « En lui vous avez été circoncis d'une circoncision qui n'est pas faite de main d'homme, mais qui vous dévêt du corps de chair : la circoncision du Christ » (Col 2, 11). Le peuple élu attachait une grande importance à la circoncision, puisqu'elle marquait l'entrée d'un

²¹ La *TOB* a traduit « Si nous avons été totalement unis, assimilés à sa mort », ce qui est insuffisant.

de ses membres dans l'alliance avec Dieu. Saint Paul comprend que la circoncision ancienne était une figure et une préparation. Le baptême qui nous unit à la mort et la résurrection de Jésus (v. 12), voilà la vraie circoncision du Christ, celle qui nous arrache à une existence vouée au péché (que Paul nomme « corps de chair ») et nous fait passer « dans le Royaume du Fils » (Col 1, 13).

Ensuite celui du **sceau**. Dans le judaïsme, on parlait volontiers du sceau de la circoncision. En Ep 1, 13 et 4, 30, saint Paul l'applique au baptême. Dès le deuxième siècle ce terme désignera volontiers le baptême.

Brève synthèse

C'est en référence à la présence du Christ, partout évoquée, que nous pouvons résumer les éléments de notre étude.

a) La nouveauté apportée par l'adhésion au Christ et par le baptême nous laisse d'abord deviner la situation déplorable qui précède la rencontre avec le Sauveur. Saint Paul parle de « ténèbres » (Col 1, 13), d'empire du péché, de servitude et de mort²².

b) Dans tous nos textes, le don de Dieu est constamment lié au **mystère pascal**. Nous sommes partout renvoyés à cet envoi solidaire du Fils, à sa mort par amour et à sa résurrection. C'est ainsi que le Christ est devenu pour nous « Esprit vivifiant » (1 Co 15, 45).

c) Après le Christ, la Parole de grâce peut être annoncée à tous. La foi suscitée par l'Esprit peut conduire à l'adhésion au Christ, à la conversion et au baptême. Le sacrement est alors le lieu d'une **rencontre transformante**. Ce que fut la rencontre de Damas pour Paul, le baptême l'est pour chaque enfant de Dieu.

d) A partir de là, les auteurs du Nouveau Testament ne cessent d'exalter la dignité du chrétien baptisé :

- il est celui que le Père a ré-engendré par miséricorde et amour (cf. 1 P) ;
- il est celui qui est né à une vie nouvelle, par l'eau et l'Esprit (cf. Jn 3) ;

²² Ce n'est pas le lieu de nous interroger sur le sort des enfants qui n'accèdent pas au baptême ni sur celui des non-baptisés. Nous avons tenté d'apporter à ce propos quelques éléments de réponse dans notre cours par correspondance sur le baptême.

- il est celui que le Christ associe à sa destinée pascale (mort et résurrection) et appelle à devenir en lui une « nouvelle création » (cf. Rm 6 et 2 Co 5, 17);
- il est celui qui est arraché au péché, incorporé au Christ et introduit dans la communauté ecclésiale dont le Christ est la Tête (cf. 1 Co 12) ;
- il est celui dont le corps même est le temple de l'Esprit, cet Esprit de sainteté qui aime en lui, célèbre en lui la gloire de celui que nous pouvons nommer « Abba », Père (cf. 1 Co 6, 19 ; Ga 4 ; Rm 8).

Question : à quoi sert la vie religieuse ?

Les textes du Nouveau Testament que j'ai évoqués dans les pages précédentes démontrent la grandeur de l'œuvre de Dieu dans la vie du croyant et du baptisé. Il n'est pas étonnant que saint Paul ait nommé « saints » tous les membres de la communauté chrétienne. Ne sont-ils pas tous admis en présence de Dieu (cf. Rm 5, 1) ; ne sont-ils pas, en tant que membres vivants du Bien-Aimé, appelés sans exception à une communion totale avec le Père dans l'amour ? C'est pourquoi, une méditation sur le statut du baptisé nous interdit de réserver aux religieux, comme on l'a fait parfois, la pratique des « conseils » évangéliques. Préceptes et conseils s'adressent à tout enfant de Dieu.

C'est pourquoi, tenant compte du fait:

- que tout baptisé est un « saint », candidat à la perfection ;
- que nulle communauté ne peut s'attribuer en exclusivité le monopole de la prière²³ ;
- que la vie religieuse ne peut reconnaître dans aucune œuvre apostolique sa raison d'être et sa spécificité, puisque n'importe quelle tâche apostolique, hospitalière ou éducative peut être assumée par des membres de la société civile ou par des laïcs,

la question se pose alors : **quelle est la mission propre des religieuses et religieux ? Quel service spécifique sont-ils appelés à assumer pour le bien de tous ?** Ceux qui sont appelés à une telle vocation doivent s'efforcer de répondre clairement à une telle question. Je tenterai de le faire dans un deuxième article.

Grégoire Rouiller

²³ Chacun sait, par exemple, quel admirable « ministère » de prière accomplissent certains vieillards ou malades !!!